

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18799 - 73ÈME ANNÉE

Au moins 6 morts, le cyclone le plus important jamais observé dans l'Atlantique

Irma détruit Saint-Martin à 95 % : comment La Réunion pourrait-elle résister ?



Des vents à plus de 300 kilomètres par heure, des vagues de plus de 10 mètres, des pluies diluviennes : le cyclone Irma est le plus puissant jamais observé dans l'Atlantique. Il a tout ravagé sur son passage. Comment La Réunion pourrait-elle résister à un tel phénomène qui a détruit Saint-Martin à 95%.

Des vents à plus de 300 kilomètres par heure, des vagues de plus de 10 mètres, des pluies diluviennes : le cyclone Irma est le plus puissant jamais observé dans l'Atlantique. Il a tout ravagé sur son passage. Plusieurs îles des Antilles ont été gravement touchées. Saint-Martin et Saint-Barthélemy étaient sur la trajectoire de l'œil du cyclone. Saint-Martin est ravagée à 95 %, les toits de la préfecture, de la gendarmerie et de l'hôpital ont été arrachés. La préfète a même dû se réfugier dans un abri bétonné. Six morts sont d'ores et déjà dénombrés. Comme ces bâtiments faisaient partie des plus solides, l'inquiétude est grande pour les autres habitations. À Saint-Barthélemy, la caserne des pompiers

est noyée sous un mètre d'eau, la centrale électrique est inutilisable. Les premiers témoignages du passage du cyclone Irma parlent d'une explosion, de murs en béton qui tremblaient comme du carton. La reconstruction prendra des années.

Les images des inondations au Texas la semaine dernière avaient marqué les esprits. Avec Irma, les dégâts ont franchi un cran supplémentaire. C'est en effet un cyclone tropical très intense qui s'est abattu sur des îles habitées par plusieurs dizaines de milliers de personnes. Un tel phénomène a déjà eu lieu aux Philippines, aux Fidji ou à Vanuatu, cette fois ce sont des collectivités de la République qui sont touchées. En conséquence, les informations

qui arrivent à La Réunion sont plus nombreuses, cela montre définitivement que personne n'est à l'abri. Irma est d'une intensité sans précédent, et avec le changement climatique, ce type de phénomène risque de se reproduire.

En effet, qu'est-ce qui peut résister à des vents à plus de 300 kilomètres par heures et à des vagues de plus de 10 mètres ? Ceci souligne la vulnérabilité de La Réunion. Car les dégâts d'un cyclone comme Irma dans notre île seront amplifiés par le relief. À la différence de Saint-Martin, La Réunion est une île montagneuse. Un Réunionnais sur trois vit dans une zone à risque. La quasi-totalité des grandes villes sont construites sur le littoral, et le ruissellement des pluies diluviennes gonfle les ravines alors que la rivière des Galets est le seul cours d'eau endigué jusqu'à son embouchure. Plus de 500 radiers sont autant de dangers pour les automobilistes pris au piège de la montée soudaine des eaux.

En 1948, un cyclone avait transformé la ville de Saint-Leu en un lit de rivière d'où émergeaient quelques maisons qui avaient été épargnées. Un tel phénomène peut se reproduire alors que notre île compte désormais plus de 850.000 habitants.

Irma rappelle qu'une préoccupation urgente est la protection de la population et des infrastructures. Gageons que les autorités compétentes puissent en tirer les conclusions nécessaires, notamment en arrêtant de concentrer les investissements sur une route en mer particulièrement exposée aux cyclones et à la montée du niveau de l'océan Indien.

M.M.

Projection du film « Ilo Tsy Tsy » à Sainte-Suzanne

L'histoire pour renforcer l'amitié entre Madagascar et La Réunion

Au lendemain du vernissage de l'exposition qui se tient jusqu'à demain à 16 heures au Kerveguen à Saint-Pierre, la semaine d'actions de l'association REAGIES s'est poursuivie hier par la projection du film « Ilo Tsy Tsy » à Sainte-Suzanne, ville jumelée avec Moramanga, point de départ de la révolte de 1947 à Madagascar. Prochains rendez-vous : ce soir à 18 heures une discussion sur l'avenir des relations entre La Réunion et Madagascar, demain à 19 heures 30 un dîner de solidarité au restaurant Gare du Nord à Saint-Denis.



Vue d'une partie des participants hier à Sainte-Suzanne.

La médiathèque Aimé Césaire de Sainte-Suzanne accueillait hier le second temps fort de la semaine d'actions organisée par l'association REAGIES destinée à renforcer l'amitié entre les peuples malgaches et réunionnais. Il s'agissait de la projection du film « Ilo Tsy Tsy », co-produit par le ministère de la Culture de Madagascar en 1987. Ce film relate le cadre de la révolte de 1947, ces événements marquants et la répression qui a suivi et qui fit 100.000 victimes.

René Sotaca, de l'association REAGIES, a salué la présence de la délégation de Madagascar. Il est revenu sur les liens historiques entre nos deux îles. Concernant Sainte-Suzanne, il a rappelé que c'est dans cette commune qu'Edmond Albius a inventé le procédé de fécondation

de la vanille qui a ensuite été appliqué à Madagascar. Ces liens se sont également traduits par les actions de personnalités comme Paul Vergès et de Gisèle Rabesahala, grande amie des Réunionnais.

Membre de la délégation malgache, Aimée Ratsifehera a affirmé que « nous ne pouvons pas oublier que des Réunionnais comme Paul Vergès et Francis Sautron étaient toujours aux côtés des Réunionnais. Le flambeau est maintenant passé à l'association REAGIES ».

La projection du film a été suivie par un débat.

Maurice Gironcel, secrétaire général du PCR et maire de Sainte-Suzanne, a salué la participation d'une délégation malgache à cette semaine d'actions. Il a rappelé que le peuplement de La Réunion s'est fait grâce notamment à l'apport « de nos

frères et sœurs malgaches ». « Nous sommes un peuple frère, Madagascar est juste à côté et nous nous voyons très peu ». Aussi les initiatives comme celle de REAGIES permettent de renouer les liens, a-t-il dit en substance, « Sainte-Suzanne est jumelée avec Moramanga depuis 2000, nous avons vu le wagon mitraillé et visité le musée de cette ville ».

Le débat a permis d'échanger les impressions des spectateurs.

Simone Yée Chong Tchi Kan, présidente de REAGIES, a conclu cet événement en rappelant les deux prochains rendez-vous. Ce soir chez Paul à Saint-Paul, une discussion aura lieu sur l'avenir des relations entre La Réunion et Madagascar. Demain, ce sera un dîner de solidarité à la Gare du Nord, un restaurant de Saint-Denis.

M.M.



Maurice Gironcel est maire de Sainte-Suzanne, commune jumelée à Moramanga.

Après les propos tenus lors de la rencontre entre Emmanuel Macron et les préfets

Communiqué du PCR suite à la déclaration du Président de La République



Yvan Dejean, porte-parole du PCR.

Le Parti communiste réunionnais a donné hier sa position suite aux propos tenus par Emmanuel Macron la veille lors de sa rencontre avec les préfets.

Hier (mercredi - NDLR), le Président de la République a fait une importante déclaration. En effet, il a souligné publiquement que l'application mécanique des lois d'intégration doivent évoluer pour permettre à La Réunion d'adopter des lois spécifiques. L'alinéa 5 de l'article 73 de la Constitution française doit être supprimé. L'idée d'une Assemblée unique a même été avancée par le Président qui a souhaité que ces questions soient évoquées lors des prochaines Assises des Outre-Mer.

Le PCR estime que ses déclarations abordent les sujets de fond et qu'elles ne peuvent pas rester au niveau des intentions. Le PCR appelle donc à un débat serein et responsable qui doit ouvrir la voie à des propositions concrètes au bénéfice du plus grand nombre de Réunionnaises et de Réunionnais. Personne ne doit, en effet, rester sur

le bord du chemin du progrès.

Il s'agit, en particulier, de mettre fin à la pénurie d'emplois et de logements, d'en finir avec la cherté de la vie, avec les inégalités et avec la discrimination salariale. Il convient aussi de donner à la population la responsabilité dans les décisions de la vie économique, sociale, éducative et environnementale du pays. Il est aussi nécessaire de permettre aux Réunionnaises et Réunionnais de discuter directement avec les dirigeants des pays voisins des questions qui nous concernent, y compris des accords commerciaux. Pour cela, il est urgent de remettre en cause le modèle économique dit de « comptoir » qui fait prospérer les monopoles néo-coloniaux sur la base des recyclages des transferts publics, qui non seulement ne contribue pas au développement du pays mais qui, en plus, abandonne 43 % de la population sous le seuil

de pauvreté.

Incontestablement ces déclarations du Président de La République donnent une dimension nouvelle aux futures Assises des Outre-Mer qui, selon le Préfet de La Réunion, auront lieu ici même et non plus par le biais d'internet comme annoncé initialement.

Le PCR, pour sa part, avance un schéma global et cohérent qui permet aux Réunionnaises et Réunionnais de sauvegarder les acquis de 70 ans de luttes historiques et d'engager résolument notre pays dans la voie du développement durable et solidaire et aussi dans une insertion régionale porteur d'avenir.

Le Port,

Le 6 septembre 2017

Yvan Dejean
Porte-parole du PCR

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29

E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23

E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re

E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Le président de l'ADF en visite à La Réunion

Dominique Bussereau : grandes inquiétudes pour le financement des Départements

Le président de l'Assemblée des Départements de France fait le bilan de sa visite à La Réunion.

Dominique Bussereau, président de l'Assemblée des Départements de France, a conclu hier une visite de trois jours à La Réunion.

Au cours de cette visite, il a pu notamment visiter des exploitations agricoles, des maisons d'assistants maternels, le chantier du basculement des eaux ainsi que le chantier de la route en mer. La filière bois de goyavier lui a été présentée. Dominique Bussereau a également assisté à la signature de la Charte destinée à prévenir le syndrome d'alcoolisation foetale.

Pour Cyrille Melchior, 1er vice-président du Département, cette visite a été une réussite car « nous avons été écoutés ».

Dominique Bussereau a commencé son intervention par une « pensée pour Saint-Martin, Saint-Barthélemy et la Guadeloupe touchés par un effroyable cyclone ». « La Réunion au cœur des préoccupations de l'ADF », a-t-il affirmé insistant sur des atouts, comme « un taux de croissance qui ferait rêver la métropole », ou le Port-Réunion en passe de devenir le 3e port à containers de la République.

De sa visite, il a noté plusieurs initiatives spécifiques à notre île qui pourraient intéresser d'autres Départements, comme les maisons d'assistantes maternelles, et les actions de prévention du syndrome d'alcoolisme foetal. Il annonce que le SAF fera l'objet d'un colloque national dans 2 ans, les spécialistes réunionnais seront invités à y participer.

Préoccupations communes

Le président de l'ADF a aussi souligné les préoccupations communes de tous les Départements. Tout d'abord le financement des collectivités avec la baisse des dotations de 13 milliards durant le quinquennat qui entrerait en vigueur après 2018. « Nous sommes inquiets de voir baisser nos ressources, car les départements qui participent à l'investissement ».

« L'affaire des contrats aidés s'y ajoute. Les Départements sont aussi touchés, beaucoup de contrats aidés sont en poste dans les collèges ». La méthode de diminuer le quota d'heures subventionné par l'État juste avant la rentrée n'est pas bonne, tout comme annoncer 300 millions de baisse des crédits aux collectivités à quelques jours de la Conférence des territoires.

Les Départements doivent faire face aux conséquences de compensations financières insuffisantes pour accompagner les transferts de compétences inscrits dans les lois de décentralisation de 2003. Pour le versement du RSA et de l'APA, l'État rembourse 50 % de ce qui doit être payé. « L'an dernier, une quinzaine de départements n'ont pas payé la totalité du RSA ». Autrement dit, la CAF et la MSA ont dû assurer le complément indispensable pour que les allocataires puissent toucher leur dû. L'ADF participera donc à des discussions pour une centralisation du financement du

RSA et de l'APA. Ces négociations sont prévues de mi-octobre au mois d'avril. Le but est que « les Départements ne soient pas obligés de financer la solidarité nationale ».

Mutualisation et fusion

Dominique Bussereau pointe aussi les incohérences issues des différents textes sur les définitions de compétences des collectivités votés ces 5 dernières années. Un texte permettant de les corriger sera présenté au Parlement.

Le maintien du Département au sein de grandes Régions en France s'accompagne d'une évolution. Des fusions s'opèrent entre des organismes dépendant de différents départements, la recherche de mutualisation de moyens existe tandis que les deux départements de Savoie pourrait à terme fusionner.

En conclusion, le président de l'Assemblée des départements de France met en garde contre les restrictions budgétaires imposées aux collectivités. Celles-ci contribuent notamment à accroître les inégalités entre les territoires.

M.M.

In kozman pou la rout

« Bénéfis lo ra i fini dann vant koulèv ! »

Moin la touzour antann désèrtin z'ansien apré di kozman-la. Astèr mi pé dir azot moin la fine vi koulèv é vi son grosèr mi dout li lé kapab anval in ra mé pétète li pé. An touléka, souvan dé foi moin la fine vi son po d'roshanj : in pé té asé gro, d'ot lété fin. Tousa sé pou dir azot mi koné pa koulèv pou vréman pétète zot i koné bébète-la, si isi La Rényon nou la pankor fine tyé tout konm sovaz ké ni lé. An touléka, kozman-la sé in provèrb é dann in ka konmsa, ni pé di, in malprofiter i pé trouv in pli gro k'li pou ramas lo miz. Alé ! mi lèss azot kass z'ot tête la dsi é ni artrouv pli d'van sipétadyé.

NB koulèv Maskarègn i apèl galman koulèv lou, sansa koulèv dé z'Inn. Son pli gran grandèr moins in mète ; son manzé : lézar, ra sansa souri, dé foi bann ti shov souri ; son koulèr : in pé zone-zone i tir dsi lo maron.

Pour une histoire palikur (Wahano Seyno) -5-

M. Yapara suivant en cela l'entreprise qui l'avait embauché à Saint-Georges s'installe en 1968 sur la commune de Macouria, en bordure de la route nationale numéro 1, avant l'intersection de Montsinéry. Il est à l'origine de l'implantation du village qui porte son nom. Ce hameau, et davantage encore le village de Kamuyene, plus en avant sur la bande littorale, se développent à proximité d'une décharge à ciel ouvert qui prend au fil des années des dimensions alarmantes, contaminant les sols, polluant les eaux de ruissellement. Que les services de l'État avalsassent l'installation des Amérindiens sur cet emplacement est le symptôme de quelque chose : des palikur de nationalité brésilienne se joignent à ceux de Kamuyene ; dépourvus de papiers, sans existence légale, dans l'impossibilité de vaquer librement, ceux-ci sont contraints de tirer leur subsistance de la récupération des matériaux de cette décharge que d'autres s'appliquaient à acheminer au Brésil dans le dessein de les revendre à des entreprises de retraitement. Les frontières et les nationalités posent de manière dramatique et récurrente le problème de la libre-circulation des peuples premiers.

Le terme de Kamuyene, « les gens du soleil », désigne un ancien groupe qui dominait les autres mais qui a entièrement disparu et dont il ne reste que l'idiome : celle précisément qu'utilise le groupe basé à Macouria. L'emploi de la langue inscrit le clan dans une histoire qui lui est propre.

En 2003, le village se scinde. Une dizaine de familles s'installe sur la route de Montsinéry, en commune de Macouria, pour fonder le village qui porte le nom de celui qui en est à l'origine, Roland Norino. Quelques autres familles construisent des carbet, des cases à Préfontaine, près de la retenue d'eau, non loin du collège, sans électricité ni eau courante. Les enfants de ces villages sont scolarisés au bourg de Tonate, les collégiens palikur fréquentent l'établissement Just Hyasine.

La difficulté de la scolarisation est ainsi posée par le sénégalais Cheikh Halidou Kane, dans L'Aventure ambiguë : « Si je leur dis d'aller à l'école nouvelle, ils iront en masse. Mais apprenant, ils oublieront aussi. Ce qu'ils apprendront vaut-il ce qu'ils oublieront ? »

Les observateurs s'accordent à dire que la culture amérindienne n'est pas une culture orale, ni une culture de

l'écrit : c'est une culture du faire. Les jeunes au contact de la nature apprennent des anciens à pêcher, à chasser, à cultiver, à tresser, à conter ; ils apprennent aussi les danses, les chants rituels, par imitation. Enfermés dans des carrés de béton, que voient-ils les professeurs faire ?...

À présent, une des données essentielles à prendre en compte est l'influence que peuvent prendre les « sectes » protestantes, venues des États-Unis, qui contribuent à une acculturation de l'intérieur, en véhiculant une vision binaire et excluante. À cela il convient d'ajouter un phénomène récent, non des moindres : les Palikur n'ont d'autres rêves à proposer aujourd'hui que

l'or de leur propre culture ; beaucoup font mine de ne pas le voir, et s'en détournent, alors que celui-ci est réel et abondant. Nombre de jeunes parmi la nouvelle génération lui tournent le dos, et comme le papillon à la flamme de la chandelle, sont aimantés par le consumérisme ambiant, d'importation.

Jadis, on mettait des galets sur les tombes pour empêcher les morts d'errer. Aujourd'hui, on les met sur le cœur des vivants.

En 2008, deux enseignants de français font les démarches nécessaires pour qu'une intervenante de langue palikur intègre le collège. 2010, elle restait dans le primaire, puisse-t-elle pourtant contribuer, avec les efforts des chefs coutumiers, de chaque foyer, à faire avancer tout à la fois les esprits vers l'altérité et la reconnaissance de la richesse de la culture palikur dont l'histoire est encore à rédiger.

... La suite dans « Ciel de traîne (Hawkri ka barew) ».

**Jean-Baptiste Kiya,
nom palikur : Arehwa.**



Autres sources et références :

- « Les Migrations des Palikur de 1700 à nos jours » article d'Emmanuel Montout.

-Oka mag n°38, p.10-11 interview de Etabisumano Roger Labonté Malo, chef coutumier de l'Oyapock.

-Articles d'Auxence Contout, Semaine guyanaise n°1381, du 9 juin 2010.

À Mme Claude Nanquette, en témoignage de mon éternelle gratitude.

Cet article n'est pas dédié aux institutions françaises.

Oté

In zistoir pou sink éro : moun vilin néna ankor, moun kouyon na pi

Mi sort antann in n'afèr lé kaziman inkroiyab. Figuir azot, mésyé Macron la domann bann louèr la kaz bèss z'ot loiyé sink éro, vi ké gouvèrnman la désid bèss lo l'alokasyon lozman pou sink éro. Sé a kroir bononm-la i pran pa bann fransé pou la moityé d'in kouyon, mé pou lo konplé.

Fransh vérité si li désid bann propriyètèr i sa touth moins loiyé, li pé sinplomman goumant la taks é an parmi la CSG. Pars lo l'inpo-la li pran vèr é sèk : na poin in kalité rovni i éskiv ali. Si sé sa, dizon lé konm fé. Pou kosa ? Pars promyé zanvyé l'ané k'i vien lo CSG i sava goumant 1,7 %, donk vitman-vitman bann propriyètèr va pèrd in moné.

Solman, antansyon, nana in tik-tak pou rovoir lo pri loiyé : i baz paré-t-il dsi l'indis batiman épi travo piblik. Sé so l'indis-la k'i komann, d'aprè la loi é sof si i modifyé la loi, moi d'zilyète tout loiyé i sava goumanté Macron i vé, sansa ké li vé pa é si nana in loi konmsa sé pou fé l'ankadremann loiyé. Donk mi pans pa loi la i sava modifyé sa. Mé alon aspèr ankor in pé pars moulin bann z'idé sirtou bann mové i grinn san arété.

Alon méfyé kant mèm ! Pars kan in prézidan l'aprè okip ali bann z'afèr konmsa, sa sé, d'aprè moïn, son l'ékran la fimé, sansa si zot i vé lo bouyon noir z'ourite i larg pou anpèsh lo péshèr ropèr ali. Donk, si lo prézidan, i manyé son bouyon noir, sé pars li nana bonpé z'afèr pou li maské. In l'égzanp, kan i siprime la taks l'abitasyon ? Zanvyé 2018, sansa pli tar, Pak sansa la mi-karème ? Kansa i siprime bann kotizasyon salaryé ? 2018, sansa apré, Pak sansa la mi-karème.

Na in kozman i di : « Moun vilin néna ankor, moun kouyon na pi ! ». Mésyé Macron i doi konète kozman-la, sansa in n'ot i vé dir lo mèm z'afèr, avèk in tournaz la lang anplis, dann son réjyon.

Justin